

PÉDAGOGIE.

Leçons familières de langue française. — suite.

LES DEUX PARTIES DU DISCOURS. (1)

Introduction.

Ré-union d'abord en quelques mots, ce que nous avons appris jusqu'ici.

Notre langue française n'est pas unique ni isolée au monde ; elle fait partie de tout un grand groupe de langues fort anciennes ; et elle vient elle-même directement du latin, dont elle s'est formée, par une suite de changements successifs, du huitième siècle au seizième siècle, et c'est à peu près à partir de la seconde moitié du seizième siècle, du règne de Henri IV et, définitivement, des règnes de Louis XIII et de Louis XIV, que l'on a parlé en France la langue que nous parlons aujourd'hui.

Or, nous parlons pour exprimer ce que nous pensons ; les mots dont nous nous servons ont un sens, ils représentent les idées que nous avons dans l'esprit, ils ont pour objet de transmettre ces idées au dehors, à nos semblables.

Pour cela, nous prononçons ces mots qui forment notre langue et nous les écrivons ; les mots que nous prononçons sont formés des sons de notre voix ; quand nous écrivons, nous substituons aux sons de notre voix qui nous servent à former les mots, des signes qui les représentent.

Les signes qui représentent les sons s'appellent les lettres.

L'ensemble des lettres, ordinairement rangées d'après un certain ordre dans lequel on a l'habitude de les appeler l'une après l'autre, s'appelle l'alphabet ; c'est là que nous en étions restés.

Vous connaissez aussi bien que moi, mes enfants, l'alphabet français, et vous savez qu'il se compose de 25 lettres, ou de 26 en y comprenant le *je*, qui nous a été, assez récemment, importé d'Angleterre.

Mais je vous ai dit que les lettres étaient, dans la langue écrite, les signes qui représentent les sons de la langue parlée.

De ce qu'il y a 26 lettres dans l'alphabet français faut-il conclure que tous les sons en usage dans la langue française sont au nombre de 26 ?

Malheureusement, non.

Je dis malheureusement, parce que cela serait bien commode, si à chaque son correspondait un signe, et s'il n'y avait qu'un signe pour chaque son, il serait relativement facile d'écrire les mots ; il suffirait de bien fixer la prononciation de chaque mot, et on l'écrirait tout juste comme on le prononce.

Mais il n'en est pas ainsi.

Notre langue, — je vous l'ai dit d'abord, — n'est pas d'hier ; elle ne s'est pas faite toute seule ni tout d'une pièce ; elle a emprunté son alphabet au latin, qui lui-même l'avait pris à une langue étrangère plus ancienne encore que le latin. Si bien que cet alphabet est loin d'être approprié dans toutes ses parties à l'usage pour lequel il sert ; sur certains points, il contient trop ; sur d'autres, il ne contient pas assez.

On évalue à 35 (2) les sons et les bruits articulés qui entrent dans la formation des sons de notre langue. Les sons proprement dits sont au nombre de 16 (3) ; les simples bruits articulés qui se joignent aux sons proprement dits dans la composition des mots sont au nombre de 19 (4).

(1). Nous empruntons encore ces détails à M. Victor BOSSERT, dans la *Revue des Deux-Mondes* ; comme on le voit, nous avons mis souvent à contribution cet excellent et substantiel travail.

(2). C'est le chiffre donné par M. Hippolyte GOGNEAUX dans son *Histoire de la grammaire*. (1 vol. in-12, broché, 2 fr. 50 c. Bibliothèque de l'Echo de la Sorbonne, 7, rue Guénégaud, à Paris.) En ajoutant quelques nuances, qui ont leur valeur, on peut aller jusqu'à 39 ou 40.

(3). Les voici : *a* (comme dans *ami*) *â* (*âme*) ; *o* (*oreille*) ; *ô* (*dôme*) ; *e* (*elle*) ; *ê* (*été*) ; *é* ou *eu* *ai* (*exécés, même, mais*) ; *eu* ou *au* (*jeune, jeu, aut*) ; *i* et *y* (*idiome, style*) ; *u* (*vertu, uille*) ; *ou* (*oubli*) ; *an* (*chant*) ; *in* (*carmin*) ; *on* (*mouton*) ; *un* (*ahum*) ; *au* et *eau* (*étan, peau*). On pourrait ajouter ; *eu* ou *eue* (*jeune, queue*) ; *ee* (*journée*) ; *ai*, *e* tels qu'ils se prononcent dans *miel*, *ciel*, *violet*, il aimait, mine-rai ; *oue*, ou tel qu'il se prononce dans *boue*, *joie*, *vous*, *doux* ; *ie*, *i* (*lie, pie, scie*).

(4). Ce sont : *p* et *b*, *f* et *v* (*tu* dans certains cas) ; *t* et *d* ; *c* doux (*fort*, *c* avec cédille, se devant *e* et *i*, *t* devant un *t* dans certains mots) et *s* (*faible*) ; *c* dur (*k* et *q*) et *g* dur ; *ch* et *j* (*g* doux) ; *h* avec aspiration (comme dans *halle*) ; *m*, *l*, *ll*, mouillées ; *n*, *n*, *gn* (dans *borgne, ignoble*). C'est une lettre double (*es, gs*). Il y a une lettre qui n'a qu'une valeur historique étymologique,

Or, quand je vous ai appris à lire, je vous ai montré qu'il n'y a dans l'alphabet que six signes particuliers pour représenter les sons proprement dits, six voyelles. Encore deux de ces voyelles, *i* et *y*, se confondent-elles souvent l'une avec l'autre. En accentuant ces voyelles, c'est-à-dire en les surmontant, suivant les cas, de ces petits signes additionnels qu'on appelle l'accent aigu, l'accent grave et l'accent circonflexe, vous arrivez, il est vrai, à la figuration d'un plus grand nombre de sons : *a, â, e, é, ou, ê, i, o, ô, u, û* ; mais il en reste plusieurs pour lesquels vous êtes obligés, quand vous voulez les figurer, d'employer deux signes au lieu d'un, telles sont les voyelles sourdes ou les nasales *ou, au, au, in, on, un* (1).

Les signes qui représentent les simples bruits articulés, les consonnes, correspondent mieux aux bruits articulés que nous émettons. Vous savez cependant que plusieurs de ces signes font double emploi, comme le *k*, le *c* dur et le *q*.

Nous avons une lettre double, l'*r*, qui n'est pas absolument nécessaire, et qu'on pourrait remplacer, suivant les cas, par ses équivalents *es* ou *gs*. En revanche, plusieurs signes manquent ; il faut deux lettres pour représenter les articulations *ch* et *gn* (dans *ignat, borgne*, etc.).

Nous sommes tellement habitués à notre alphabet, que nous ne nous apercevons pas de ces déficiences ; il ne faut pas moins les constater.

Mais ce n'est pas tout. Dans l'usage, nous sommes bien loin d'avoir toujours recours aux signes les plus simples pour représenter les sons ou les articulations.

Ainsi, étant donnée l'articulation *s*, allons-nous employer le signe *s* dans l'écriture de tous les mots qui nous présenteront cette articulation ? Pas le moins du monde. Nous écrirons bien *soleil*, *système*, *estime*, avec le signe *s* ; mais nous écrirons aussi *seins*, *seinsure*, *cigogne*, le *c* doux représentant la même articulation que *s* ; nous écrirons *il* *avancé* avec un *c* et une cédille ; nous écrirons même *scie*, *science*, avec un *s* et un *c*.

Étant donné le son *in*, représenterons-nous ce son par la réunion des deux signes *i* et *n*, toutes les fois qu'il se rencontrera ? Pas davantage. Nous aurons *in* dans *fin*, *pin*, *crin*, etc., mais nous aurons aussi *ain* dans *baïn*, certain ; *ein* dans *dessin* ; *im* dans *impie* ; *aim* dans *faim* ; *gn* dans *thgn* ; *gn* dans *gneumo* ; *cin* dans *éteint* ; *cing* dans *seing*, etc., etc.

Nous expliquerons toutes ces différences, qui ne sont pas des anomalies, qui ont leur raison d'être, avec lesquelles nous nous familiarisons si bien, qu'elles ne nous sautent pas aux yeux. Mais vous devez comprendre que, comme elles se rencontrent à chaque instant, toutes les fois qu'il s'agit d'écrire un mot, elles donnent beaucoup de peine aux étrangers qui veulent apprendre notre langue.

Encore si la prononciation de chaque mot était toujours bien indiquée par ces signes, de composition si variée, qui sont destinés à la figurer, ce ne serait que demi-mal. Mais il n'en est pas ainsi. Il y a, par exemple, des lettres que nous écrivons et que nous ne prononçons pas. Ainsi, le *n* non accentué de la fin des mots, que nous appelons muet, puisque non-seulement il ne sonne pas comme dans *me le se*, où il est muet, mais qu'il ne se fait pas entendre du tout ; nous ne disons pas ; *un* *méchant* *ten* *femme* ; nous disons : *un* *méchant* *ten* *fem*, sans faire aucunement entendre l'*e* (2). Ainsi, le *t* à la fin de la plupart des mots ; nous écrivons *chant*, *méchant*, et nous prononçons *chan*, *méchan*, le *t* ne retrouvant son rôle, ne sonnant, que quand il est suivi d'un autre mot commençant par une voyelle. Nous avons ainsi des réunions tout entières de lettres qui ne se prononcent pas, ou, ce qui est pis encore, qui se prononcent dans certains mots et s'omettent dans d'autres. Par exemple, nous écrivons : dans le couvent et : des poules qui couvent ; les lettres *ent* sont complètement muettes dans le second cas, et elles se prononcent *an* dans le premier. Ou bien encore telles lettres se prononcent différemment dans des mots ou des parties de mots qui s'écrivent identiquement. Nous écrivons : *J'ai eu*, prononçant *eu* comme s'il y avait *n*, et nous écrivons : *Europe*, *aveu*, *feu*, etc., gardant ici à la voyelle composée le son qu'elle représente d'ordinaire. Quand on dit : des portions de gâteau, et : nous portions du pain, le mot *portions*, dans les deux cas, se traduit exactement par les mêmes signes, et cependant, dans les deux cas, la prononciation est bien différente. — Manuel général de l'instruction primaire.

(1). On les appelle souvent voyelles polygraphiques, du grec *gramma* qui veut dire lettre, et *poly*, plusieurs ; *polygramme*, écrit en plusieurs lettres.

(2). On appelle cet *e* muet, c'est-à-dire dépourvu de tout son.